

DAS en Direction d'écoles de musique DAS DIREM

Module 4 - Finances et droit Descriptif de module

Filière(s)	DAS en Direction d'école de musique
Intitulé	
Module	Finances et droit
Unités d'enseignement	Principes de la comptabilité générale Droit des sociétés et questions spécifiques aux écoles de musique ou institutions analogues
Organisation	
Crédits ECTS	3 ECTS
Langue d'enseignement	<input checked="" type="checkbox"/> Français <input type="checkbox"/> Allemand <input type="checkbox"/> Anglais
Prérequis	
Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes de fonctionnement de la comptabilité. • Connaître les principales dispositions du droit comptable suisse, du droit des sociétés et du droit utile à la gestion des écoles de musiques et d'institutions analogues. • Comprendre les comptes annuels d'une entreprise et savoir utiliser les informations tirées de ces comptes. • Connaître les principes de la gestion financière d'une entreprise et savoir les appliquer. 	
Enseignants - intervenants	
Vincent Dousse, HEIG-VD (finances) Salem Sam, HEIG-VD (finances) Cédric Divoux, HEMU (droit)	